



CENTRE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Contribution de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT de la région Centre

6 juin 2013

Débat régional sur les transitions énergétiques

La CFDT de la région Centre soutient l'ambition d'une transition énergétique qui s'inscrit dans la perspective d'un nouveau modèle de développement durable, écologique et équitable. Elle souhaite que les politiques économiques et industrielles s'inscrivent dans une cohérence globale pour de nouveaux modes de production, de consommation et de vie. La cohésion et la justice sociales et des conditions de vie et de travail de qualité doivent être au cœur des choix stratégiques et des transitions souhaitées. Les salariés et nos concitoyens doivent y voir de nouvelles perspectives de prospérité et de bonheur.

1 / Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?

L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ. La CFDT retient les principes de consommer moins et mieux l'énergie pour une qualité de vie identique voire améliorée. Elle considère que les priorités concernent les bâtiments (résidentiels et tertiaires), les transports, l'électricité, l'industrie et l'alimentation.

Pour réussir l'ambition de rénover 500 000 logements anciens par an, il est nécessaire de fournir aux ménages une offre globale et préfinancée dans une structure territoriale pilotée par la collectivité publique et apportant dans un guichet unique diagnostics, préconisations, montage financier, certifications et garanties. Ce service régional de l'efficacité énergétique doit comprendre un tiers financeur appuyé par la Caisse des Dépôts et Consignation et notamment la mobilisation des fonds collectés par le Livret de Développement Durable (LDD) et des compléments venant des banques (prêt à taux zéro simplifié), de la Banque européenne d'investissement et de la fiscalité écologique.

Pour le secteur tertiaire, l'obligation de travaux d'optimisation énergétique s'impose en ciblant d'abord les plus énergivores. Il faut donc une généralisation et un enrichissement des bilans énergétiques et carbone des bâtiments.



Pour les transports et la mobilité des personnes, une palette d'actions est à disposition : l'organisation du travail dont le télétravail, des Plans de déplacement d'entreprises obligatoires, négociés entre partenaires sociaux, qui favorisent covoiturage et transports collectifs, un système d'information favorisant la continuité intermodale, voire des péages urbains conditionnels (fonction du nombre d'occupants d'un véhicule).

Pour le transport de fret, les priorités portent aussi sur l'intermodalité mais avec un fort report modal et la construction par l'Etat de plateformes intégrées (route, fer, eau, air). Ceci doit être complété par la taxe kilométrique poids lourds (i.e. péage sur routes secondaires), le taux de remplissage des camions et la logistique urbaine.

Pour l'électricité (hors chauffage), la CFDT préconise des systèmes de bonus / malus adaptés qui pénalisent les appareils énergivores et aident de manière ciblée les ménages modestes. Les compteurs dits intelligents sont à améliorer pour apporter d'abord un véritable service au consommateur et ensuite au producteur d'électricité.

Enfin le développement de la R&D est nécessaire pour relever les défis technologiques et optimiser les appareils courants ainsi que les processus industriels.

2 / Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarios possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?

Pour la CFDT, les scénarios doivent permettre de préserver le climat mais aussi la biodiversité : certains choix d'ENR (énergies renouvelables) - agrocarburants ou bois énergie - peuvent l'affecter.



CENTRE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pour le mix énergétique, il est indispensable de prévoir :

- une accélération sérieuse des chantiers de sobriété et efficacité énergétique ;
- un moindre recours au pétrole et une meilleure valorisation du gaz pour remplacer charbon et fuel dans les centrales ;
- une optimisation de la fin de vie des centrales nucléaires avec un critère non négociable de sécurité et de sûreté mais sans référence à leur seul âge ;
- un développement massif des ENR avec un soutien financier pérenne et visible mais dont l'arrêt à terme (en sifflet) est prévu.

La réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité, à 60% à horizon 2030, semble plus atteignable que le scénario à 50 % en 2025. Un tel délai laisse le temps de négocier et de gérer les transitions industrielles, technologiques et professionnelles, tant pour les salariés des sites que pour les sous-traitants.

La CFDT refuse l'exploitation des gaz de schiste par fracturation hydraulique (seul mode d'extraction aujourd'hui disponible), néfaste à l'environnement. Mais elle soutient le développement de la recherche pour la production de connaissances sur tout le potentiel énergétique et minéral du sous-sol, ainsi que des travaux sur d'autres modes d'extraction plus compatibles avec les impératifs environnementaux.

S'agissant des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, la CFDT reconnaît que la trajectoire à - 20% n'est pas suffisante. En conséquence, il faut être plus ambitieux et envisager un changement de paradigme supposant un objectif à - 30% dès 2020. Pour le réussir, les questions sociales (anticipation, accompagnement et sécurisation) seront au premier plan avec un souci de cohésion sociale et une exigence de justice sociale.

3 / Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

Il est urgent de développer une variété d'énergies renouvelables, ainsi que des filières industrielles françaises et européennes (hydroélectricité, biomasse, énergies éoliennes et marines, énergie solaire thermique, énergie solaire photovoltaïque, géothermie, hydrogène, agrocarburants de 3^{ème} génération, bois énergie...).



Les politiques de prix doivent avoir une visibilité à moyen terme et être transparentes. Leur financement exceptionnel doit reposer sur une nouvelle Contribution au service public de l'énergie (CSPE). Il est nécessaire de soutenir un effort important de R&D et de valoriser le potentiel exceptionnel des ENR en Outremer.

Le développement industriel et territorial exige de favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques : économie circulaire, éco-conception, économie de l'usage, écologie industrielle ...

La question de la valorisation des déchets non évités doit conduire à la mise en place de filières systématiques de déconstruction des produits (notamment appareils ménagers, véhicules de transport...).

Enfin la CFDT souhaite une recherche de cohérence dans le champ européen avec une véritable politique industrielle intégrée de l'énergie et de son efficacité.

4 / Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

En premier lieu, il est nécessaire de considérer que les coûts et les prix actuels de l'énergie ne reflètent aucune réalité sérieuse par exemple sur base d'une analyse des cycles de vie (ACV) des produits. La tonne de carbone ne vaut presque rien, les services rendus par la biodiversité sont gratuits et l'épuisement des stocks de ressources rares ou épuisables reste à prendre en compte !

De plus, les coûts des différentes sources d'énergie vont inexorablement croître : le nucléaire pour des raisons de sécurité, sûreté, démantèlement et renouvellement du parc ; les ENR parce que certains rendements sont faibles et les filières pas assez industrialisées ; les fossiles car leur épuisement complexifie leur captage.

Devant ces perspectives, la CFDT considère qu'il faut organiser la hausse tendancielle du prix des énergies, notamment avec une Contribution Climat Energie ou un équivalent de la généralisation de la CSPE (Contribution au service public de l'électricité) à toutes les énergies. Ce faisant, tous les acteurs seront incités à la sobriété et à l'efficacité énergétique.



CENTRE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mais ce relèvement des prix nécessite des correctifs sociaux envers les ménages modestes et des aides transitoires à l'investissement pour améliorer l'efficacité énergétique des logements, pour laquelle la mobilisation d'un tiers financeur est incontournable (Caisse des Dépôts, LDD et Certificats d'économie d'énergie...).

De même, et pour un temps, les secteurs industriels intensifs en énergie doivent être aidés à franchir le cap et à préparer leur avenir par l'innovation. Si nécessaire, des taxes aux frontières de l'Europe doivent pénaliser les produits non respectueux des engagements internationaux sur l'environnement ou la santé (protocole de Kyoto et normes de l'OIT).

En résumé, les taxes ou contributions sur l'énergie financent momentanément des correctifs et à moyen ou long terme les aides à la transition énergétique.

5 / Quelle gouvernance et notamment Etat / régions

La CFDT considère que la responsabilisation et l'acceptabilité sociale supposent une forte mobilisation et implication des régions, intercommunalités, voire des communes.

De nouveaux modèles économiques comme la circularité, la fonctionnalité, les productions locales ne peuvent s'organiser que dans la proximité géographique. Pour autant, ces initiatives ne peuvent ignorer complètement le niveau national qui assure la cohésion sociale, la solidarité et les grands équilibres des réseaux d'énergie, d'eau, de communication ou de mobilité ... (voir acte III décentralisation).

Dans ces deux espaces, régional et national, la CFDT tient à ce que la gouvernance de la transition énergétique, et plus largement celle d'un nouveau modèle de développement, associe une pluralité d'acteurs représentatifs. Par ailleurs, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et administrations doit venir enrichir ce maillage partenarial pour faire converger les bonnes décisions et les bonnes pratiques dans l'intérêt général et favoriser la coopération.

Les questions de gouvernance interrogent aussi les instruments d'aide à la décision. La CFDT demande la systématisation de l'évaluation des impacts et des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des mesures, par le recours aux analyses coûts bénéfices de l'action (mais aussi de l'inaction qui coûte souvent plus cher) et aux analyses de cycles de vie.



CENTRE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

6/ Quelle anticipation et accompagnement des transitions professionnelles et sociales ?

Pour la CFDT, les questions des impacts sociaux et de leur anticipation sont cruciales. Leur mauvais traitement pourrait provoquer un rejet social.

La première préoccupation qui s'impose est celle de la précarité énergétique et de ses gradients jusqu'à l'habitat indigne.

La deuxième est celle des transitions professionnelles : nous proposons que toutes les branches professionnelles soient alertées et mobilisées pour prendre en compte les évolutions des activités, des fonctions et des métiers impactés par les effets de la transition énergétique.

Les partenaires sociaux se doivent de commander et d'initier les études prospectives nécessaires. A partir de ces travaux, il sera possible de redéfinir les priorités d'action de la formation professionnelle et d'en faire évoluer contenus et dispositifs.

Le dialogue social sectoriel doit identifier les nouvelles compétences et qualifications nécessaires et enrichir la palette des critères classant de référence.

Enfin, il est nécessaire de réactualiser les grilles de classification pour concrétiser la juste reconnaissance des nouvelles compétences de salariés ; reconnaissance pouvant être un facteur d'attractivité pour des secteurs professionnels et pour des jeunes en recherche d'orientation.

Dans les entreprises, l'accord du 11 janvier 2013 permettra aux salariés et à leurs élus d'être consultés sur les grands choix stratégiques y compris ceux relatifs à l'énergie.

Sur le plan territorial, les priorités concernent la sécurisation des parcours professionnels au plus près des gens concernés et la dynamisation des tissus industriels malmenés par la transition énergétique. Réseaux d'entreprises labellisées, nouvelles filières, consortium pour l'efficacité énergétique peuvent y contribuer.